



Action Logement – Le Plan d'investissement Volontaire (PIV)

Axe 1

« Travaux de rénovation énergétique du parc privé »



— PIV : LES NOUVELLES AIDES A LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DANS LE PARC PRIVÉ

**Salarié
PO**



NOS SOLUTIONS					
Financer les travaux de rénovation énergétique	PIV	Propriétaire occupant salarié Secteur Privé	Ménage ANAH Modeste	Résidence principale en Zones B2, C, ACV	Subvention 20K€
					Prêt 1% 30K€

**Bailleur
logant
salarié**



NOS SOLUTIONS					
Financer les travaux de rénovation énergétique	PIV	Bailleur salarié secteur Privé	Bailleur Plafond ANAH modeste	Résidence principale du locataire en en Zones : B2, C, ACV	Subvention 15K€
		Bailleur logeant un salarié secteur Privé	Locataire Plafond ANAH modeste		Prêt 1% 30K€



2__ PIV : LES NOUVELLES AIDES A LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DANS LE PARC PRIVÉ



OPERATIONS FINANÇABLES

- Travaux d'isolation thermique : isolation des murs du logement, combles et planchers.
- Si le diagnostic technique ne requiert pas de travaux d'isolation, le projet devra porter au moins sur Remplacement de système de chauffage ; Equipement de chauffage ou d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable
- Pas de condition de gain énergétique, travaux conformes à l'arrêté du 30/03/09 avec entreprises **RGE**.
- Financement 100% travaux.
- Prêt couvrant le reste à charge après subvention et les éventuels autres travaux de réhabilitation.
- Cumul possible avec les aides ANAH, sans sur-financement



ENGAGEMENTS BENEFICIAIRE

- Missionner un AMO pour être accompagné dans la réalisation des travaux
- Faire sa demande d'aide via la Plateforme dédiée sur le site Action Logement
- Justifier de louer à un salarié si l'on est Propriétaire Bailleur



3__ PIV : LES NOUVELLES AIDES A LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DANS LE PARC PRIVÉ



FOCUS OPERATEURS AMO

- Organismes habilités par l'Anah.
- Organismes exerçant une activité d'ingénierie sociale, financière et technique agréée au titre L 365-3 CCH.
- Organismes exerçant une activité de maîtrise d'ouvrage agréés au titre L 365-2 CCH.
- Missions AMO : réalisation diagnostic technique, assistance administrative dans le projet et dans le montage du financement et assistance au contrôle de la conformité des travaux réalisés.

COMMENT SOUSCRIRE?

- Notre [site internet](http://www.actionlogement.fr/rentree-2019-3-nouvelles-solutions-pour-vous-et-votre-logement) : www.actionlogement.fr/rentree-2019-3-nouvelles-solutions-pour-vous-et-votre-logement
- Pour tout renseignement, contactez le numéro dédié : **0.970.830.831** ou les agences locales